

## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Chartres, le 13 décembre 2022*

### **Vigilance météorologique orange neige/verglas – Mesures diverses prises dans le département d'Eure-et-Loir pour garantir la sécurité des usagers**

Le département d'Eure-et-Loir est placé, à compter de ce mercredi 14 décembre 2022 à 00h, en vigilance orange pour la neige et le verglas, en prévision d'un épisode neigeux et de pluies verglacantes. Les conditions de circulation pourront devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.

Météo France prévoit des températures négatives rendant la chaussée particulièrement glissante. Des chutes de neige ainsi que des pluies verglacantes, dans des proportions importantes pour la région, sont attendues. Les services des gestionnaires des routes de COFIROUTE, de la DIRNO et du Conseil Départemental seront pleinement mobilisés et effectuent depuis cet après-midi des traitements préventifs et curatifs sur le réseau.

Les gestionnaires de transports REMI, Filibus et Linéad suspendent les réseaux péri-urbains de transports collectifs. Les transports urbains sont à l'heure actuelle maintenus sous réserve des conditions météorologiques. Les sites internet des gestionnaires de transports sont consultables pour davantage d'informations.

Françoise SOULIMAN, préfet d'Eure-et-Loir, a pris des mesures visant à assurer la sécurité de l'ensemble des usagers du réseau routier du département :

- Les transports scolaires seront suspendus ce mercredi 14 décembre dans le département d'Eure-et-Loir par arrêté préfectoral pris en concertation avec les opérateurs de transports concernés. Les écoles demeureront néanmoins ouvertes.

Contact presse:

Préfecture d'Eure-et-Loir

Cabinet – Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'Etat

Tél : 02 37 27 70 11

Mél : [pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr)

Place de la république  
28000 Chartres

- La vitesse maximale sera abaissée de 20km/h sur l'ensemble du réseau départemental et national d'Eure-et-Loir pour les poids-lourds de plus de 7,5t en concertation avec les gestionnaires de voirie.
- Les manœuvres de dépassement seront interdites sur le réseau départemental et national du département d'Eure-et-Loir pour les poids-lourds de plus de 7,5t.

**Françoise SOULIMAN**, préfet d'Eure-et-Loir, invite : « *l'ensemble des automobilistes à la plus grande vigilance en raison du risque important de formation de verglas. Tous les déplacements non nécessaires doivent être reportés et le télétravail doit être favorisé demain.*»

Le préfet rappelle à l'ensemble des usagers de la route les précautions essentielles de comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Avant votre déplacement, renseignez-vous sur les conditions météorologiques sur le site "<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/eure-et-loir/demain>"
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et de déviation mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

Contact presse:

Préfecture d'Eure-et-Loir

Cabinet – Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'Etat

Tél : 02 37 27 70 11

Mél : [pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr)

Place de la république  
28000 Chartres